



13934/21

(OR. en)

PRESSE 39
PR CO 39

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3826^e session du Conseil

Affaires étrangères

Bruxelles, les 15 et 16 novembre 2021

Président

Josep Borrell Fontelles

Haut représentant pour les affaires étrangères et la
politique de sécurité

P R E S S E

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Conseil des affaires étrangères réunissant les ministres des affaires étrangères.....	4
Questions d'actualité	4
Balkans occidentaux	5
Sahel.....	5
Conclusions du Conseil.....	6
Conseil des affaires étrangères réunissant les ministres des affaires étrangères et les ministres de la défense.....	6
Boussole stratégique	6
Conseil des affaires étrangères réunissant les ministres de la défense	6
Questions d'actualité	6
Missions de formation de l'UE.....	7
CSP.....	7
OTAN.....	7
Comité directeur de l'Agence européenne de défense	8

¹ • Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
 • Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
 • Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- Mécanisme de vérification et d'inspection au Yémen (UNVIM) 9
- Déclaration du Conseil à inscrire au procès-verbal des réunions de l'Autorité internationale des fonds marins 9
- Rapport unique sur l'avancement des travaux relatifs au développement des capacités militaires de l'UE pour 2021 9
- Orientations du Conseil concernant les activités de l'Agence européenne de défense en 2022 9
- Engagements plus contraignants dans le cadre de la CSP 10
- Évaluation, par les États membres participants, des progrès réalisés par la CSP 10

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

- Décision d'exécution du Conseil prorogeant une mesure particulière autorisant la Croatie à déroger à la directive TVA 11
- Décision d'exécution du Conseil autorisant l'Estonie à appliquer une mesure dérogatoire à la directive TVA 11

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Conseil des affaires étrangères réunissant les ministres des affaires étrangères

Questions d'actualité

Les ministres ont consacré un débat à la Biélorussie et à la question des migrants poussés vers les frontières de l'UE dans le cadre d'une tentative orchestrée de les faire entrer illégalement dans l'UE.

Le Conseil s'est déclaré uni contre l'attaque hybride en cours qui a été lancée contre l'UE.

Les ministres sont convenus d'élargir le champ d'application du régime de sanctions à l'encontre de la Biélorussie et d'adopter le cinquième train de sanctions, qui sera finalisé dans les prochains jours.

Le haut représentant a ensuite informé les ministres de ses activités d'information pour tenter de convaincre Minsk de cesser d'utiliser la migration à des fins politiques.

Le haut représentant a souligné la pleine responsabilité de la Biélorussie dans la création artificielle d'un flux de migrants et a expliqué que l'UE collaborerait avec des organisations internationales telles que les Nations unies pour veiller à ce que l'aide humanitaire soit fournie à ceux qui en ont besoin.

Le dialogue sera rétabli lorsque le régime Loukachenko ne commettra plus de violations et commencera à respecter les droits de l'homme de sa propre population en Biélorussie.

[Biélorussie:l'UE élargit le champ des sanctions pour lutter contre les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants \(communiqué de presse, 15 novembre 2021\)](#)

Les ministres ont été informés des actions unilatérales de la Turquie visant à modifier le statu quo à Varosha, en violation des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Le Conseil a exprimé sa forte solidarité avec Chypre et sa volonté de transformer cette solidarité en propositions concrètes sur la manière de remédier à la situation. Un document proposant des options sera bientôt présenté aux ambassadeurs de l'UE siégeant au Coreper, en vue de préparer le terrain pour un débat lors du Conseil des affaires étrangères de décembre.

La question de l'Éthiopie a également été examinée, l'accent étant mis sur la situation au Tigré, qui s'est encore aggravée, un an après le début du conflit, créant une crise humanitaire dévastatrice. Le haut représentant a réaffirmé qu'il n'existait pas de solution militaire au conflit et que tout devait être fait pour épargner aux citoyens éthiopiens le chaos d'une véritable guerre civile. L'UE soutient pleinement les efforts déployés par la région et l'Union africaine en faveur de négociations.

Le Conseil a ensuite abordé la question du Soudan. Un retour immédiat à la transition civile vers la démocratie demeure l'unique voie vers la liberté, la paix et la justice pour tous les Soudanais. Le haut représentant a souligné la nécessité d'un dialogue entre toutes les parties, a salué tous les efforts de médiation, et a appelé l'armée à respecter les droits de l'homme et le droit humanitaire international.

Balkans occidentaux

Les ministres des affaires étrangères ont débattu des moyens concrets de renforcer l'engagement de l'UE vis-à-vis des Balkans occidentaux au-delà de l'élargissement. Ils se sont penchés tout particulièrement sur la manière d'associer les partenaires des Balkans occidentaux aux discussions sur la politique étrangère de l'UE et sur les moyens de renforcer la coopération en matière de cybersécurité, de menaces hybrides et d'autres domaines tels que l'utilisation des données spatiales.

Le Conseil a également tenu un débat sur la Bosnie-Herzégovine.

Le haut représentant a souligné l'attachement de l'UE à la perspective européenne de la Bosnie-Herzégovine en tant que pays unique, uni et souverain, et a rappelé la nécessité que les dirigeants bosniens reprennent le dialogue, reviennent à un fonctionnement des institutions étatiques en pleine capacité et relancent les travaux sur les réformes essentielles.

Sur la question du dialogue entre Belgrade et Pristina, les ministres ont réaffirmé qu'ils attendaient du Kosovo et de la Serbie qu'ils respectent et mettent pleinement en œuvre tous les accords antérieurs, et qu'ils s'engagent de manière constructive à progresser rapidement sur la voie d'une normalisation globale de leurs relations.

Sahel

Les ministres sont convenus que l'UE devait continuer à mettre en œuvre la stratégie pour la région du Sahel et la feuille de route de la coalition pour le Sahel, afin de répondre à la situation difficile que connaît la région.

Le Conseil a également débattu de la détérioration de la situation au Mali, où les élections prévues en février ont été reportées de manière illégale par les dirigeants de la transition. Ils sont convenus d'établir un cadre de mesures restrictives spécifique en raison de la situation au Mali, appuyant la décision prise par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La question de la possible implication du groupe Wagner et la possibilité d'adopter de nouvelles mesures restrictives ont également été abordées.

Des propositions spécifiques visant à désigner des personnes et des entités dans le cadre des régimes de sanctions de l'Union existants sont en cours d'examen au sein des groupes de travail concernés et seront étudiées aux fins de leur adoption possible en vue de la session du Conseil des affaires étrangères de décembre.

Conclusions du Conseil

Le Conseil a approuvé des conclusions sur les questions suivantes:

- [la sixième conférence d'examen de la convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques](#)
- [la dixième conférence d'examen des parties au traité sur la non-prolifération des armes nucléaires](#)

Conseil des affaires étrangères réunissant les ministres des affaires étrangères et les ministres de la défense

Boussole stratégique

Les ministres des affaires étrangères et de la défense de l'UE, réunis en session conjointe, ont procédé à un échange de vues sur le premier projet de boussole stratégique de l'UE, laquelle est destinée à fournir des orientations politiques et stratégiques claires sur l'approche de l'UE en matière de sécurité et de défense au cours des cinq à dix prochaines années, et renforcer le rôle de l'UE en tant que garant de la sécurité mondiale.

S'appuyant sur une analyse globale des menaces, la boussole stratégique définit des mesures concrètes et les calendriers d'action correspondants, couvrant des domaines très variés allant de la politique de sécurité et de défense commune aux menaces hybrides et pour la cybersécurité, à la désinformation, au développement de capacités et aux partenariats.

Le document a recueilli un large soutien. Les ministres ont fait part de leur volonté de travailler sur ce dossier en vue d'adopter la version finale de la boussole en mars 2022.

Le haut représentant a souligné que les États membres avaient soutenu l'approche relative aux capacités de défense, laquelle prévoit de s'attaquer aux défis hybrides et de dialoguer avec les partenaires. Les ministres ont souligné que l'approche de l'UE devait être complémentaire à celle de l'OTAN et bénéfique pour cette dernière, en évitant les doubles emplois et en assurant la cohérence.

Conseil des affaires étrangères réunissant les ministres de la défense

Questions d'actualité

Les ministres de la défense de l'UE ont reçu du haut représentant, Josep Borrell, des informations sur des questions d'actualité et ont passé en revue un certain nombre d'événements récents.

Le Conseil a tout d'abord été informé des développements relatifs à l'opération EUFOR ALTHEA, à la suite du récent renouvellement du mandat par le Conseil de sécurité des Nations unies. Le Conseil a récemment adopté, dans le cadre de la facilité européenne pour la paix, une mesure par laquelle l'UE mettra à disposition 68 véhicules médicaux et de transport et 150 détecteurs de métaux afin d'aider la Bosnie-Herzégovine à éliminer totalement les mines présentes sur son territoire d'ici 2027.

Les ministres ont également été informés des mesures qui seront prises pour utiliser le concept de présences maritimes coordonnées au-delà du golfe de Guinée. Une nouvelle zone d'intérêt maritime spécifique pourrait être mise en place dans la région indo-pacifique dès l'année prochaine.

Le Conseil a ensuite abordé les progrès accomplis dans le domaine de la mobilité militaire, où des mesures concrètes ont été prises en ce qui concerne les questions réglementaires et les infrastructures. Il a également discuté de la Biélorussie. En ce qui concerne ce dernier point, le haut représentant a souligné qu'il ne s'agissait pas d'une crise migratoire et que l'UE réagirait à l'aide de tous les instruments dont elle dispose.

Missions de formation de l'UE

Le Conseil a procédé à un échange de vues sur les quatre missions de formation de l'UE au Mali, en Somalie, en République centrafricaine et au Mozambique, ainsi que sur les manières possibles d'améliorer leur efficacité.

CSP

Le Conseil a adopté une décision mettant à jour la liste des projets à entreprendre dans le cadre de la coopération structurée permanente (CSP) de l'UE. En conséquence, 14 nouveaux projets seront ajoutés à la liste des 46 projets existants qui ont été développés dans le cadre de la CSP depuis décembre 2017.

[Coopération de l'UE en matière de défense: le Conseil lance la 4^e vague de nouveaux projets CSP \(communiqué de presse, 16 novembre 2021\)](#)

[Projets de la coopération structurée permanente \(CSP\) - Vue d'ensemble](#)

OTAN

Au cours d'un déjeuner de travail informel, les ministres ont procédé à un échange de vues avec le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, sur de nouveaux domaines de coopération entre l'UE et l'OTAN, tels que la résilience, le climat et la défense, ainsi que les technologies émergentes et de rupture. Il a été convenu d'œuvrer à une nouvelle déclaration conjointe sur la coopération entre l'UE et l'OTAN dans les mois à venir.

Comité directeur de l'Agence européenne de défense

Le comité directeur de l'Agence européenne de défense (AED) a tenu une réunion, au niveau ministériel, avant la session du Conseil pour approuver le budget général 2022 de l'Agence doté de 38 millions d'euros, pour discuter du mandat de l'agence en vue de négocier un arrangement administratif avec le ministère de la défense des États-Unis et pour discuter de la manière de renforcer le rôle de l'AED pour promouvoir l'innovation dans le domaine de la défense.

[Résultats de la réunion du comité directeur de l'AED, 16 novembre 2021](#)

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Mécanisme de vérification et d'inspection au Yémen (UNVIM)

Le Conseil a adopté une décision modifiée concernant le déploiement du mécanisme de vérification et d'inspection des Nations unies au Yémen (UNVIM) dans les ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa, et dans d'autres endroits dans des pays limitrophes du Yémen. Le Conseil a en outre approuvé le montant de référence financière lié au renforcement de l'UNVIM pour répondre aux besoins de la population yéménite dans le cadre d'une stratégie humanitaire plus large, lequel s'élèvera à 2 059 838 EUR pour la période allant du 1^{er} octobre 2020 au 28 février 2022, et à 2 200 000 EUR pour la période allant du 1^{er} mars 2022 au 30 septembre 2022.

Déclaration du Conseil à inscrire au procès-verbal des réunions de l'Autorité internationale des fonds marins

Le Conseil a approuvé la déclaration à inscrire au procès-verbal des réunions de l'Autorité internationale des fonds marins, faisant état de l'impossibilité d'atteindre la majorité qualifiée requise pour l'adoption de la proposition de décision du Conseil relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, lors des réunions du Conseil et de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins.

Rapport unique sur l'avancement des travaux relatifs au développement des capacités militaires de l'UE pour 2021

Le Conseil a pris acte du rapport unique sur l'avancement des travaux relatifs au développement des capacités militaires de l'UE pour 2021. Le rapport met l'accent sur le processus relatif à l'objectif global de l'UE, les initiatives de l'UE en matière de défense liées au développement des capacités de l'UE, la coopération avec l'OTAN et la boussole stratégique, et se termine par une série de conclusions et une recommandation.

Orientations du Conseil concernant les activités de l'Agence européenne de défense en 2022

Le Conseil a approuvé les orientations concernant les activités de l'Agence européenne de défense (AED) en 2022. Le Conseil a invité l'agence à poursuivre ses travaux relatifs à des orientations stratégiques sur la sécurité et la défense (boussole stratégique) et à continuer d'apporter un soutien aux États membres en ce qui concerne le développement des capacités et le renforcement de la planification des capacités, ainsi qu'à les soutenir, sur demande préalable de leur part, en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de projets et d'activités. Le Conseil a invité l'AED à aider les États membres en mettant particulièrement l'accent sur les possibilités dans le domaine des technologies émergentes et de rupture, s'est félicité de l'association et de la contribution de l'AED au plan d'action de la Commission et a invité l'agence à participer à la révision du cadre stratégique de cyberdéfense.

Engagements plus contraignants dans le cadre de la CSP

Le Conseil a adopté une recommandation concernant la réalisation des engagements plus contraignants pris dans le cadre de la coopération structurée permanente (CSP). L'objectif de la deuxième phase initiale, qui s'étend jusqu'en 2025, consiste à réaliser les engagements plus contraignants pris par les États membres les uns à l'égard des autres, y compris en œuvrant à la mise en place d'un ensemble cohérent de forces couvrant tout le spectre des opérations, qui contribue à la réalisation du niveau d'ambition de l'UE.

Évaluation, par les États membres participants, des progrès réalisés par la CSP

Le Conseil a adopté une recommandation évaluant les progrès réalisés par les États membres participants en vue de remplir les engagements pris dans le cadre de la coopération structurée permanente (CSP). Le haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a fourni le rapport annuel, qui détaille les points suivants: objectif et champ d'application, conclusions et évaluation, plans nationaux de mise en œuvre, projets CSP et décrit les prochaines étapes.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Décision d'exécution du Conseil prorogeant une mesure particulière autorisant la Croatie à déroger à la directive TVA

Le Conseil a adopté sa décision d'exécution prorogeant une mesure particulière autorisant la Croatie à déroger à l'article 26, paragraphe 1, point a), et à l'article 168 de la directive TVA, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 13075/21 ([13128/21](#); [13075/21](#)).

Décision d'exécution du Conseil autorisant l'Estonie à appliquer une mesure dérogatoire à la directive TVA

Le Conseil a adopté sa décision d'exécution autorisant l'Estonie à appliquer une mesure dérogatoire à l'article 26, paragraphe 1, point a), et aux articles 168 et 168 *bis* de la directive TVA, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 13108/21 ([13108/21](#); [13174/21](#)).
